L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 75 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

JEUDI, 29 SEPTEMBRE 1881.

Une nécropole mérovingienne.—Un archéologue qui a fait sa spécialité des études du quartier Sainte-Geneviève, M. Toulouse, dont nous avons eu déjà à constater les découvertes, trouvait, l'an dernier, rue Vallette, rue Descartes et rue Clovis, des sarcophages pareils à ceux qu'il avait trouvés précédemment à Saint Marcel.

Un jours derniers, dans les fouilles entreprises pour la construction des nouveaux bâtiments du collège Saint-Barbe, sur un terrain situé entre la rue Vallette, la rue d'Ecosse et la rue de Rome, il a mis à jour de nouveaux sarcophages en pierre mesurant deux mètres de longueur et cinquante centimètres de hauteur ; il contenait douze squelettes tous orientés de la même façon, et comme ceux qu'il avait découverts précédemment, ayant la tête tournée vers l'orient.

Quelques monnaies du bas-empire du quatrième au cinquième siècle déterminent l'époque de ces sépultures, ainsi que les lacrymatoires et les coupes mortuaires en terre rouge qui ont été trouvées aussi dans les sarcophages.

Grâce à ces nouvelles découvertes, M. Toulouse va pouvoir déterminer avec assez de certitude, dans l'ouvrage qu'il achève sur le quartier Saint-Marcel, l'emplacement et les limites de la nécropole mérovingienne et reconstituer ainsi une page de l'histoire de l'ancien Paris.

—Le dictionnaire Bescherelle—comme tous les autres dictionnaires, d'ailleurs,—nous cause de temps en temps des jolies mésalliances.

Nous y trouvons aujourd'hui deux néologismes délicieux :

A la lettre J :

—Jeunitisme... S. M.—Enthousiasme exagéré pour la méthode Jaccotot.

A la lettre S—Il est vrai que c'est dans le supplément :

Salopiade... S. M.—Meurtre d'un cochon.

Le possible rongeur est sans doute destiné à stigmatiser les mensonges qui, selon la mot célèbre, commencent par les lapins et finissent par les punaises.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 29 septembre.—Température—Temps partiellement couvert et pluies locales, baromètre stationnaire ou plus bas, température stationnaire.

Température du 28 septembre 1881.

Thermomètre C. Demazis, Opticien.	Rahrenholz.	Consignée
9 heures du matin	74	82
12 M.	81	87
3 P.M.	82	88
6 P.M.	80	87

Mercredi, 28 septembre, 3 h. 46 P. M. Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes :

Atlanta, Ga.	80	Louisville, Ky.	79
Charleston, S. C.	82	Memphis, Tenn.	82
Cincinnati, Ohio	81	Mobile, Ala.	82
Columbus, Ohio	81	Montgomery, Ala.	82
Galveston, Texas	77	Nashville, Tenn.	82
Hannibal, Mo.	76	New Orleans, La.	82
Indianapolis, Ind.	82	Norfolk, Va.	84
Jacksonville, Fla.	82	Pittsburgh, Pa.	84
Key West, Fla.	82	Savannah, Ga.	84
Little Rock, Ark.	82	St. Louis, Mo.	82
Memphis, Tenn.	82	St. Paul, Minn.	59
Mobile, Ala.	82	Vicksburg, Miss.	82
Leavenworth, Kan.	70	Yankton, D. T.	—

Hauteur du fleuve au-dessus du l'étiage (zéro des plus bas niveaux).

Augusta,	4.00	Nashville, Tenn	1.02
Cairo, Ill.	11.07	New Orleans	15 06
Cincinnati, O.	4.07	Pittsburg, Pa.	—
Columbus, Ky.	—	Shreveport, La.	9 08
Cornwall, Iowa.	10 06	Vicksburg, Miss	12 09
Dubuque, Wis.	9.01	Davenport, Iowa	12 00
Leavenworth, Kan.	4.08	St. Paul, Minn.	9 07
Louisville, Ky.	4.08	Vicksburg, Miss	5 10
Memphis, Tenn.	1.01	Yankton,	—

Le fleuve a monté durant les dernières 24 heures de 0.06 centimètres.

E. DUNNE,
Sergent Signal Corps, U. S. A.

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES.

Inscrits aux bureaux de santé dans les 24 heures

Mariages.

Martin Lippe à Mlle Adèle Gutenkunst.
Casper Hamoyer à Mme Yve C Huner.
Alfred Vesterfelt à Mlle Mary E McGloste.
Philip Fuest à Mlle Margaret Sweney.

Naissances.

Mme Chas Griffin, une fille, 27 sept.
" Jos Raymond, un garçon, 26 août.
" Michel Mari, un garçon, 25 sept.
" Leopold Marx, une fille, 1er sept.
" Frank Wingerton, une fille, 17 juillet.
" John L Wilson, un garçon, 25 sept
" Geo Fresbe, une fille, 27sept.
" Henry M Robbert, un garçon, 29 août.

Décès.

Augusta F Wilde, 4 mois, Broad, près Esplanade.
Ellen Dibale, 1 an, 251 Décatur.
Joséphine Cocozy, 15 ans, Alger.
Peter Hestin 6 jours, 92 Bk. Pierre.
Feliciana Mailligan, 41 ans, 161 Howard.
Marie L'Evadan, quelques jours, Habrville.
Marie D Granchan, 2 jours, Alger.
Lachan St. Martin, 17 ans, 149 N. Peters.

Voyageurs arrivés au City Hotel.

S G Bernabamp, Port Hudson; mme H C Miller, Miss Lena Miller, Mrs. Pierce Butler; Ogden Fellsiana; A J Jones, Birmingham, Ala; S Perkins ss Jessone, Assomption; J O Pickens Wm H Hill, female et children, Natchez; L N Scrivenier, Galveston; J Wm Davis et female, Bridgeport; Brewster Cameron, St Louis; Geo A Pike ss female, Minn; Wm Hall, Quincy, Franklin; J W Chatham, Geo Mantil s, Bayou, Texas; J Shelby, Houston; J F Chambers, Jno Chambers, Adelle; S R Gay, Bayou Sara; mme A E Gorse et Sis, Wm Garner, Assomption; mme S J Gorge, H A Gagne, Houma

Cœur du juge Miltenberger.—L'Hon. A. Sambola remplace provisoirement le juge Miltenberger.

A. F. Dahon, accusé de port d'armes cachées; Marie Sullivan, de vol—ont été envoyés à la cour criminelle de district. Cautionnement de $250.

John Roberts, Emile Morgan et John Kenney, prévenus d'avoir troublé la paix dans un des "cars" urbains, et d'y avoir battu le "driver" Frédérick Fundal ; S. I. Dorsa, accusé de vente de faux, d'attaque à main armée et de port d'armes cachées—ont été requis de donner un cautionnement de $500 en attendant l'interrogatoire.

Ulger Dupart, prévenu d'avoir blessé M. Jeanfrenne, a fourni un cautionnement de $250 pour répondre de sa bonne conduite durant six mois.

Cœur du juge Davey. — D. Slaughter McCarthy et Joel Essex ont été envoyés à la maison de correction, pour vagabondage.

Augusto Davis, accusé d'avoir assailli, volé et outragé Mme Elizabeth Distel, le 17 du courant, sur l'Avenue Washington, près du chemin de fer de Jackson, a été envoyé à la cour criminelle de district.

Jim Lannigan et Ed Callahan, accusés d'avoir essayé de briser un coin des rues Magazine et St-André, une des bottes qui causent l'alarme en cas d'incendie, ont été envoyés à la cour criminelle de district. Cautionnement de $250.

Paragraphes.—A la section A, (Juge Roman) de la cour criminelle de district, Faillavrit fait contre A. F. Dahon, pour port d'armes cachées, a été mis hors de cause.

Etienne Brown, accusé de vol, s'est déclaré innocent.

Le jugement de Mike Brown, prévenu d'avoir déchargé une arme sur Tony Bee, dans l'intention de le tuer; celui d'Henri Childs, accusé de vol; celui d'Alida Williams et Elizabeth Hagan, et de Stan Davis, accusées d'être entrées dans une maison et d'y avoir commis un vol; celui de Wm. Williams et Ceal Burgess, accusé d'être entré dans une maison dans l'intention d'y commettre un vol, ont été remis à demain jeudi.

—Frank Kennedy a été arrêté en No 32 de la rues Gasquet. Charles Cannon Fencan de lui avoir volé trente-deux jours-neaux.

—John Henry ou Grant ou Titus, accusé d'avoir blessé Wm Sharp, a été arrêté à Algez.

—Une rixe a eu lieu, dans la rue Power, entre Miss Alger, cuisse Miss Tolman et Miss Jane Stewart; la première a été légèrement blessée au côté gauche. Elle a reçu les soins du Dr. Bourg.

—Wm. Richardson, s'est légèrement blessé de la manière suivante : Wm. Murphy, propriétaire du café du coin des rues Gasquet et Bonita, s'étant aperçu qu'il manquait de l'argent, tous les jours, dans son tiroir, a placé un piège dans ledit tiroir, et Richardson a eu que l'argent partit accidité qu'on ouvrissait le tiroir. Richardson, qui employé de M. Murphy, ne sachant pas que le propriétaire avait fait des préparatifs, a ouvert le tiroir ; aussitôt le pistolet est parti et la balle lui est entrée dans la cuisse. On l'a transporté à l'hôpital, où il a reçu les soins nécessaires.

—Hier soir, Ed. Steward, un des employés du cirque a été admis à l'hôpital. Il souffrait d'une blessure au pied qu'il s'est faite au Kentucky.

—Hier, à une heure de l'après-midi, Mme Lena Carcasse, domiciliée dans la rue Bourgogne, près Toulouse, s'est blessée accidentellement, au côté droit de l'abdomen. Elle a reçu les soins du Dr. Lemonnier qui a déclaré la blessure grave. Mme Carcasse désordonnait et mettait du linge dans une malle; on y jetant un pistolet, l'arme est partie.

Jugement de Gaetano Addotto et de Vincenzo Vasso, accusés du meurtre de Casimiro Labusso, tué, le 15 juillet dernier, au coin de la rue Bienville et du Passage de la Bourse.

A la cour criminelle de district, section(A), juge Roman.

SECONDE SÉANCE—28 SEPTEMBRE.

A dix heures et demie, le juge Roman est venu occuper son siége. A onze heures, la séance a commencé.

On a procédé à l'appel des témoins.

HENRY LEFRANCE.—Je demeure au No 247 de la rue Tchoupitoulas.

Le 15 juillet dernier, vers huit heures, j'étais dans la rue de la Douane, près du Passage de la Bourse lorsque j'ai entendu une détonation ; j'ai couru du côté du Passage ; j'ai vu M. Siera tenant un individu, et j'ai aidé à le tenir. Je ne sais à quoi ressemble l'individu, que je n'ai pas reconnu. Deux hommes couraient dans le Passage, et quand je n'ai vu plus rien. Je suis revenu dans mon magasin. Peu après, je suis revenu dans le Passage ; j'y ai remarqué un fusil dont les canons étaient raccourcis. A six pieds de là, il y avait un chapeau mou par terre.

(On a montré au témoin un fusil ; il a cru le reconnaître.)

Je n'ai vu arrêter personne. Je ne reconnais pas les accusés. J'ai empêché qu'on ne ramassât le fusil avant l'arrivée d'un officier de police.

M. THOMAS TAQUINO.—Je demeure au coin des rues Hôpital et Claiborne.

Le 15 juillet dernier, j'étais sur un balcon, au coin de la rue Bienville et du Passage de la Bourse ; j'y attendais qu'une réunion eut lieu. J'étais avec un ami. Un joueur d'orgue de barbarie était à l'encognure ; il jouait ; je l'ai regardé. Au même instant, j'ai vu un individu qui épaulait un fusil et qui a tiré. Il a ensuite pris la fuite ; j'ai crié : "arrêtez-le, arrêtez-le !" L'homme qui a fait feu était de petite taille.

Le joueur d'orgue était à dix pas de la grille. Lorsque l'homme a épaulé l'arme j'ai cru qu'il était fou et qu'il allait tirer sur le joueur. J'ai entendu deux détonations. Celui qui a tiré avait un chapeau de paille.

JOHN KENNEY, c—Le 15 juillet dernier, je jouais de l'orgue dans les rues.

J'étais au coin de la rue Bienville et du Passage de la Bourse, à neuf pas environ de la grille. Il y avait, à cinq pas de là, un individu qui a fait du bruit, a tiré une arme et l'a déchargée. Il était de petite taille. J'ai vu un homme courir du côté du canal de Mme Zimmermann, et tomber. J'ai vu un fusil près de "Exchange House,"—restaurant—No 63 du Passage. J'ai vu, à la prison de paroisse, celui qui a déchargé l'arme, c'est celui qui est là, portant un vêtement léger.

Les témoin a désigné Addotto.]

Il y a eu deux détonations—une faible et une forte. Le plus faible venait d'une petite distance du magasin d'encens—même côté que le salon de Mme Zimmermann. Celui qui a déchargé l'arme a couru dans la direction du salon de bière; il est dans la rue. Je suis persuadé que celui qui est tombé en face du salon de bière est celui qui a déchargé l'arme dont le détonation a été faible.

HENRI WILLIAMS, c.—Je suis à la prison de paroisse pour votre de fait; j'ai été condamné à trois mois de détention. Je connais John Kenney. Je ne connais pas Addotto, mais il m'a parlé et m'a demandé de dire à Kenney, lorsque celui-ci témoignerait en Cour, de faire entendre quelques bonnes paroles en sa faveur ; et quand il serait libre, il s'occuperait de lui.

E. M. HUNT—Je suis sténographe de la cour du recorder de la partie inférieure de la ville. Je connaissais Casimire Labusse. Je connais les deux accusés. Je les ai vus en cour; ils avaient été arrêtés pour bris de prix. Le juge Miltenberger a exigé d'Addotto un cautionnement de $1,000 pour répondre de sa bonne conduite durant six mois. Addotto a déclaré en juge que la cour pouvait exiger un cautionnement de $2,000 ou de $10,000, mais qu'il tuerait Labusse, parce que Labusse n'avait pas le droit de le frapper comme il l'avait fait. En prononçant ces menaces, il avait une main sur le front.

WM. EVANS.—Je suis officier de la cour du recorder de la partie inférieure de la ville. Je connais Addotto ; je l'ai vu en cour, ce jour là. Je n'ai pas entendu tout ce qu'il a dit, mais je l'ai entendu s'écrier : "je tuerai cet homme !" Il venait de fournir un cautionnement pour répondre de sa bonne conduite.

BEN TILLER.—Je suis officier de police du Troisième "precinct".

Le témoin a donné le même témoignage que M. E. M. Hunt.

STEPHEN D'AMICO.—J'étais à une réunion, au premier étage de la maison du coin de la rue Bienville et du Passage de la Bourse. Je connaissais Labusse ; je ne l'ai pas vu le 15 juillet, le soir en question. Je n'ai pas vu les accusés ; je ne les connais pas. J'ai entendu dire que Labusse et Addotto s'étaient battus. Je n'ai pas remarqué Labusse quelques jours avant la détonation. Il y avait dix minutes que j'étais à la réunion quand j'ai entendu deux détonations.

FANE ANTOCHE—Je demeure au No 230 de la rue de Chartres.

Je connais un des accusés (le témoin a désigné Addotto). J'ai entendu dire qu'un individu avait été tué le 15 juillet dernier dans la rue Bienville. J'ai vu Addotto huit jours auparavant ; il paraissait très malade, se figura était mourir ; il a été dans le cœur de la maison où je demeure; il en est ressorti peu après tenant deux pistolets.

EUGÈNE LUSSAN—Je demeure au No 230 de la rue Bourgogne. Je connais Addotto. Je connaissais Labusse ; il a été tué le 15 juillet dernier.

Le 14, entre onze heures et midi, j'ai rencontré Addotto et un autre individu, dans la rue de l'Hôpital, marchant dans la direction du fleuve. Addotto portait un sac qui semblait contenir un fusil.

B. TRAHNE—Je demeure aux Nos 61 et 63 du Passage de la Bourse.

Le 15 juillet dernier, j'étais employé au magasin de cigares du coin des rues Royale et Bienville. J'ai entendu deux détonations ; j'ai vu deux ou trois personnes courir dans la rue Bienville. Je n'ai jamais dit à personne que j'avais vu un individu courir.

(On a mis sous les yeux du témoin son témoignage pris devant le coroner—témoignage dans lequel il a déclaré avoir vu quelqu'un marcher. Après lecture du document, il a continué) :

J'ai vu quelqu'un marcher dans la direction du magasin, dans la rue Bienville.

JOHN HURLEY—Je suis officier de police du troisième precinct.

Dans la soirée du 15 juillet dernier, vers huit heures, j'étais au coin des rues Douane et Royale ; j'ai entendu deux détonation ; j'ai couru, avec mon partner (compagnon), dans la direction de l'endroit d'où la détonation était partie ; avant d'arriver à l'encoignure Bienville, j'ai entendu une seconde détonation.

Au coin des rues Royale et Bienville, j'ai entendu un jeune homme dire, dans le magasin de cigares du coin : "Voilà un d'eux qui s'en va." J'ai poursuivi l'individu que le jeune homme désignait et je l'ai arrêté : c'est un nommé Vasso, celui qui est ici dans l'enceinte. J'ai pensé, et, en effet, j'ai vu un pistolet qu'il tenait. J'ai appelé mon "partner"—officier Ducoing—et j'ai arrêté M. Sacmorini, qui a été amené à la station par officier Ducoing. Je suis resté près de la porte jusqu'à ce qu'il ait rendu le dernier soupir. M. McCune, propriétaire de "l'Acme Saloon", m'a appelé ; il m'a montré un pistolet dans le Passage, près de la rue Bienville.

MME BONAPONTA.—Je demeure dans la rue Robertson.

Je connais Addotto depuis longtemps. Je ne me souviens pas s'il est venu chez moi quelque temps avant ce qui s'est passé, le 15 juillet dernier, au coin de la rue Bienville et du Passage de la Bourse. Il a emprunté un fusil de mon mari, mais il l'a rapporté.

L'OFFICIER DUCOING—Je suis officier de police du troisième precinct.

(La déposition du témoin s'accorde avec celle de l'officier Hurley.)

J'ai vu aux mains de Vasso, un pistolet dont un des canons était vide.

(On montre au témoin un pistolet, il a dit que c'est celui que Vasso avait.)

M. Sacmorini était livre.

—A deux heures et demie, le ministère public a annoncé qu'il ne ferait plus entendre de témoins.

Témoins de la défense.

J. N. ABBOTT.—Je suis reporter du TIMES.

Après le meurtre, je me suis rendu à la station de troisième precinct ; j'y ai vu un fusil et une carabine, que j'ai examinés. Un des canons du pistolet trouvé sur Vasso était vide ; il était rouillé. Je ne crois pas que l'arme ait été déchargée le soir en question.

MME T. J. LANTERBACH.—Je demeure à l'encoignure de la rue Bienville et du Passage de la Bourse.

J'étais chez moi le soir du 15 juillet dernier ; je me trouvais sur mon balcon, qui est du côté de la rue du Canal, dans la rue Bienville.

Du premier détonation est partie du côté inférieur du coin de la rue Bienville et du Passage de la Bourse. J'ai entendu deux détonations ; la seconde a eu lieu quelques minutes plus tard. J'ai vu tirer et vu la lumière de l'arme, à la première détonation. Il y avait, à l'encoignure, un joueur d'orgue, plusieurs personnes et des enfants.

Immédiatement après les détonations, j'ai vu des personnes courir. Je n'ai pas vu tirer la seconde fois ; la détonation a été si forte, que mon balcon en a été ébranlé.

SCIARRERO BATAGLIO — Je demeure dans la rue de Chartres, près Dumaine.

Je connais les accusés, le nommé Labusse. Le soir du 15 juillet dernier, j'étais à une réunion, dans la rue Ste-Anne. En allant au meeting, j'ai rencontré Labusse ; il était debout près du magasin d'encens, dans le Passage de la Bourse. Lorsque je suis passé, Labusse m'a arrêté et m'a demandé s'il n'y avait pas de bateau d'arrivé ; il a fait trois pas et s'est armé d'un pistolet ; j'ai eu peur et je suis entré dans le café. Immédiatement après, j'ai entendu deux détonations.

J'ai vu Labusse couché sur le trottoir, en face du café. Je ne sais pas ce qu'il avait, car je n'ai pas pu arriver près de lui à cause de la foule qui l'entourait. J'ai eu peur et j'ai couru. J'ignorais s'il n'allait pas tirer sur moi.

—A trois heur es et demie, la séance a été levée pour être rouverte à six heures et demie.

Séance du soir.

A l'heure indiquée la séance a recommencé, mais, par suite de l'absence de M. Ben Onorato, il y a eu retard d'une heure.

LE DR DARNEY—Je suis sous-coroner de la paroisse d'Orléans. J'ai soigné Addotto pour une blessure qu'avait reçue. Je ne l'ai pas vu au début, mais après qu'il eut été blessé il a été envoyé à l'hôpital. La blessure est celle d'une arme à feu ; le trou était très grand. La balle n'a pas été extraite. La blessure a dû être faite par un gros pistolet ; elle était à un pouce et demi de l'épine dorsale, un peu au-dessous de la région de la hanche.

NICHOLO CUSIMANO — (Le témoin ne parlant pas l'anglais, M. Onorato a interprété la déposition.)

Je demeure dans la rue St-Philippin, près Chartres. Je connais Addotto depuis sept ans. Je connaissais Labusso depuis huit ans. Je ne sais pas si j'ai vu Labusso le 14e ou le 15 juillet dernier, mais je l'ai vu, le soir du jour où il a été blessé, dans la rue Bienville. C'était entre six et sept heures.

Ce soir-là il n'avait pas d'armes, mais, la veille, quand je l'ai rencontré il en avait une. Au sujet de cette question, j'allais à une réunion dans la rue Bienville à un pas du magasin d'encens, j'ai rencontré Labosso ; il causait avec un individu ; il a fait trois ou quatre pas et tiré une arme de sa poche. Je suis revenu sur mes pas ; j'ai entendu une détonation. Je ne sais pas resté là, j'ai été chez moi ; j'avais peur. je ne voulais pas qu'on crût que j'étais impliqué dans le rixe.

Je suis parti du marché vers sept heures et demie pour remiser au meeting.

Quatre ou cinq jours avant ce qui s'est passé, j'ai vu Addotto chez lui. Labusso gardait des melons sur la levée. Après son travail, il est venu près de moi. Il avait un fusil. Je l'ai entendu dire qu'il tuerait Addotto. Lorsque je suis allé chez Addotto s'était pour lui répéter les paroles de Labusso.

Labusso et Addotto s'étaient battus neuf jours avant la mort de Labusso. Addotto portait des marques de coups quand je l'ai vu. Mon but en allant chez Addotto était de mettre un terme au différend qui existait entre eux. J'ai consulté à Labusso d'envoyer des amis à Addotto dans un but de réconciliation.

MME SÉRAPHINA JALLAMA.—Je demeure dans la rue de Chartres. Je tiens un étal au marché français et je vends des fruits. Je connais les deux accusés de vue ; je connaissais Labusso ; je l'ai vu la veille du jour où il a été tué ; il était en face de mon étal. J'y ai aperçu Addotto quelque temps après. J'ai entendu Labusso causer avec une autre personne, il avait un fusil ; Phomme qui était avec lui lui a demandé s'il allait à la chasse.

Labusso a répondu : oui ; à la chasse d'Addotto, qu'il voulait tuer. Je connais Labusso depuis huit ans. Quelque temps après l'affaire Addotto et lui m'ont dit que Labusso avait tiré sur, et dû garder le secret sur ce que je lui disais. Je n'ai jamais vu Labusso passer devant mon étal un fusil à la main.

J'habite la ville depuis huit ans. Je ne connais pas l'individu qui causait avec Labusso. Je n'ai pas entendu Addotto faire des menaces ni dire qu'il voulait tuer Labusso avant neuf jours.

Labusso portait un long fusil. Addotto avait l'habitude de venir au marché.

PETER TAGHINA—Je demeure à l'encoignure Dumaine et Royale.

Je connais M. Addotto depuis cinq ou six mois. Je connaissais M. Labusso ; il est mort. Je l'ai vu deux ou trois jours auparavant. J'ai vu aussi Addotto quelques jours avant la détonation. Il y avait dix minutes que j'étais à la réunion quand j'ai entendu deux détonations.

J'ai causé avec lui, il s'est frappé le front et m'a demandé l'heure ; je lui ai demandé ce qu'il avait en tête, il m'a répondu : "Oh cet Addotto !" Je lui dis alors que Addotto venait de passer.

Je suis fâché, dit-il, de ne l'avoir pas rencontré, mais je le verrai ; j'irai chez je le lui. Le lendemain, Addotto est venu près de chez moi, je lui ai demandé ce qu'il y avait entre lui et Labusso ; nous avons eu une rixe il y a quelques jours, mais tout est arrangé. J'ai répété à Addotto ce qu'avait dit Labusso ; Addotto pour toute réponse s'est mis à rire.

LUCIENE MARRINO.—(Le témoin, est un des avocats des accusés.)

Je représentais Addotto devant la cour du juge Miltenberger, quand il a été mis sous caution pour tenir la paix ; c'était pour bris de paix qu'il avait été arrêté. Le jour de Pintervogatoire, le juge Miltenberger a demandé à Addotto ce qu'il faisait avec les deux pistolets qu'on avait trouvés sur lui,

Addotto lui a répondu que si ce jour-là il eut rencontré Labusso il l'eut tué, que Labusso n'avait pas le droit de le frapper, comme il l'avait fait. C'est tout ce qui s'est passé ce jour-là en cour.

H. PERRAULT.—Je suis greffier du bureau de santé. J'ai inscrit le décès de Antonio Labusso.

(Le ministère public a produit comme preuve ; il ne s'agissait pas, en effet, de la mort d'Antonio Labusso, mais de celle de Casimino Labusso.

Le juge a permis que le certificat fût admis pour ce qu'il valait. Le juri décidera si c'est Antonio ou Casimino Labusso qui est mort.

Les avocats de la poursuite et de la défense ont alors soumis l'affaire au juri sans plaidoiries.

Ce matin, à une heure dix minutes, le juri, après l'exposé du juge, s'est retiré pour délibérer.

A deux heures moins un quart il n'a pas pu s'accorder ; il a été enfermé pour la nuit et la cour s'est ajournée à dix heures et demie.

DEPECHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

Note des gouvernements du nord pour demander l'interdiction du congrès socialiste à Berne.

Londres, 28—Une dépêche de Moscou dit : Les représentants de Russie, d'Allemagne et d'Autriche à Berne ont adressé une note au gouvernement suisse pour lui demander d'interdire la réunion d'un congrès universel des socialistes à Berne. Du jour où elle les membres semblent avoir fait circuler un bruit suivant lequel le congrès n'aurait pas lieu.

Les désastres causés par le tremblement de terre des Abruzzes.

Londres, 28—Une dépêche de Rome au Times dit : Les ruines causées par le tremblement de terre dans les Abruzzes dépassent tout ce que l'on en avait dit dans les premiers rapports.

L'archevêque de Chieti demande des secours avec instance. La désastre, dit-il, ne peut être comparé qu'à celui de Casamicciola. Plus de 1000 maisons sont devenues inhabitables ; les autres sont plus ou moins dévastées.

Les quatre cinquièmes de la population sont sans abri.

Incendie à Moscou.

Moscou, 28—Un incendie a éclaté, hier soir, dans le bazar des marchands. Il a déjà détruit déjà vingt entrepôts. Du dépôt de tous les effets, le feu continue ses ravages.

Moscou, 28—Tout le bazar a été entièrement détruit, à l'exception de quelques magasins. Le feu n'est pas encore arrêté ; la perte est énorme.

Moscou, 28, au soir—Les pertes sont évaluées à 2,500,000 roubles ; tout était assuré.

Le télégraphe souterrain en Allemagne.

Berlin, 28 Le système télégraphique *souterrain qui relie 221 villes et hameaux* de l'Allemagne est achevé.

Ce que pense le Père Sheehy.

Dublin, 28—Le Père Sheehy, député à la chambre des Communes, dans la salle de la Ligue, a plaidé de nouveau le prison de Kelmainham était malsaine et la nourriture mauvaise. Il a condamné énergiquement la loi des terres.

La maison du Angleterre.

Londres, 28—Un télégramme de Dublin au Times, dit : Le comité des affaires impérieuses a plus de 200 travailleurs employés à sauver les moissons dans différentes parties de l'ouest et du sud. On en a déjà sauvé pour des milliers de livres sterling. Le nombre de personnes de la paroisse a également plus de 300 travailleurs occupés à ce même travail.

Préparatifs pour la célébration d'Yorktown.

Les travaux de la commission.

Washington, 20—Le bruit court que ceux qui sont chargés des préparatifs de la célébration du centenaire d'Yorktown ont demandé au pouvoir à la puissance de la foule qui va se trouver à cette célébration.

Les commissaires affirment que tout sera prêt pour recevoir convenablement et mettre les invités de la commission. Les commissaires militaires et les autorités maçonniques. Le tout s'élèvera à plus de 25,000 hommes. Il y a en outre, 4 grands hôtels qui peuvent contenir beaucoup de monde.

Ils peuvent nourrir de 1000 à 1500 personnes ; il y a par dessus le marché de petits restaurants en ville pour recevoir les voyageurs ; ils auront probablement à loger 10,000 personnes.

Il y aura d'ailleurs un service de ferry chaque heure entre Yorktown, la fortresse Monroe, Norfolk, Portsmouth, Richmond, Metropolis et Williamsburg ; toutes ces villes auront à envoyer du terrain des fêtes. La commission se tient en mesure de bien loger et nourrir les invités.

Le procès Guiteau.

Washington, 28—L'avocat de district Corkhill a pris les dernières mesures nécessaires pour la mise en accusation de Guiteau devant le grand jury, la semaine prochaine. Les témoins ont été cités. La cour a accepté cette pour jeudi prochain, à la réunion du grand jury.

L'affaire sera alors produite devant lui.

Guiteau dit qu'il n'est pas effrayé, la loi est en sa faveur et le protège contre la peine de mort.

Il est, dit-on, fou désappointé de ne pas recevoir de réponse de ses beau-frères.

Geo. M. Scoville son beau-frère habite Chicago. Il lui a écrit, il y a quelques jours, de venir diriger sa défense.

On croit ici que l'affaire sera portée probablement devant le grand jury, mercredi, et que ce corps fera son rapport sur la poursuite pour ouverture du Président Garfield, mercredi ou jeudi.

Poursuite contre les agents infidèles du département de la Poste.

Washington, 28—Le président Arthur a ordonné le renvoi de Sol Clarke, maître de poste de Deadwood, Dakota, pour complicité avouée dans les fraudes de la Route Star.

Benjamin Brewster de Philadelphie, est arrivé à Washington. Il y restera pour assister le conseil du gouvernement, l'aider à préparer la poursuite des postes de Route Star. Le gouvernement croit avoir plus de preuves qu'il ne lui en faut pour pouvoir légalement livrer l'affaire au grand jury.

Le fonds Garfield.—La mère du Président.—$374,675.

La personne qui a reçu l'idée du fonds Garfield répond aujourd'hui à une demande de qui lui a été faite de verser une partie de l'argent entre les mains de Mme Garfield, mère du Président.

Il dit que d'après les termes mêmes de la souscription tels que l'a publiée la presse, pas un cent ne revient à Mme Garfield ; il n'est question que de la Société et des enfants du Président.

Il a reçu, depuis hier soir, deux chèques, un de $500, l'autre de $250, pour la mère du général Garfield. Il lui aurait envoyés ou lis seront investis comme elle désirera.

Le fonds Garfield s'élève maintenant à la somme de $374,375 67.

Le Président très occupé.

Washington, 28—Le président Arthur a reçu ce matin le roi Kalakaua.

Il a été occupé à sa correspondance toute la matinée. Alors est arrivé un flot de visiteurs, parmi lesquels les membres du Cabinet.

Autre défaite du parti Conkling.

Cannovia, N. Y., 28—Les républicains du comté de Madison ont élu aujourd'hui des délégués anti-Convention d'Etat et à la convention sénatoriale.

L'Exposition de coton d'Atlanta.

Atlanta, 28—Le programme des cérémonies d'ouverture de l'Exposition de lundi 5 est complet. Ces cérémonies auront trois impressions. Un grand nombre de citoyens reprendront chaque section des Etats-Unis ont accepté l'invitation d'y prendre part.

Tous les détails seront fournis à la presse dans un jour ou deux, la plupart des bâtisses sont achevées, et les expositions commencent à placer leurs articles.

Le wife se remplit pas à peu de visiteurs. Les prix sont presqu'aussi élevés dans les hôtels et pensions, qu'à Philadelphie, lors de l'exposition du Centenaire. On a fixé le 27 octobre comme le jour des exercices d'Etat.

On compte sur leur visite à l'époque, après les fêtes d'Yorktown.

Convention démocratique.

Williamsport, Pa., 28—La convention démocratique d'Etat a été appelée à l'ordre à midi, par le président Dill, du comité central d'Etat, qui a nommé les sergents d'armes et les greffiers.

Williamsport, Pa., 28—Après la prière et la nomination d'un certain nombre de secrétaires, l'appel du rôle a été fait et cette constatation d'élection ont été présentées. W. O. Heisel a été choisi président par acclamation. En prenant le fauteuil M. Heisel fit allusion à la mort récente du Président Garfield. Tout, a-t-il dit, indique que la démocratie est en état de maintenir les vrais principes du gouvernement. Son discours a été chaleureusement applaudi.

Williamsport, 28—La convention s'est ajournée à 3 heures. M. Oakes, de Philadelphie, a été admis comme délégué du 27e district sénatorial.

Le rapport du comité de l'organisation permanente a été adopté.

Le rapport du comité des résolutions a été également lu et adopté. Voici les résolutions :

Résolu que nous, membres du parti démocrate de la Pennsylvanie, réunis en convention, nous nous déclarons :

1° En faveur du maintien de la Constitution des Etats-Unis, des gouvernements mixte, de la liberté des élections, de la séparation des changements révolutionnaires ayant pour but la consolidation du pouvoir de l'empire.

Nous reposons l'élection de tout homme à la présidence pour un troisième terme ; toute intervention des troupes pour voler toute élection d'organe du gouvernement ; toute législation tendant à travailler pour établir un monopole.

2° Le parti démocratique, comme dans le passé, est en faveur d'une monnaie courante d'or et d'argent sous toutes les formes ; toute coalition avec les républicains mérite la condamnation de la population honnête ; le refus de l'administration d'obtempérer à la demande faite par le parti démocrate d'une nouvelle rédaction de l'intérêt de la dette nationale par le gouvernement a été dépenses inutiles annuelles de plusieurs millions de dollars.

3° Par suite de la mise en grand jour de fraudes énormes dans le département de la poste et dans celui du trésor, le parti démocrate demande la punition prompte des voleurs. Les causes de leurs opérations frauduleuses prouvent qu'il n'y a eu jamais de réforme sérieuse dans les différentes administrations du gouvernement fédéral, si on ne le débarrasse pas de la présence de ces hommes.

Pour obtenir une véritable et sincère réforme du service civil, il faut en revenir aux principes de Jefferson qui exigeait des fonctionnaires capacité, honnêteté et fidélité à la Constitution.

4° Dans l'administration du gouvernement de la Pennsylvanie, le parti républicain a encouragé et protégé le système d'extorsion du trésor de l'Etat, le mauvais usage des fonds publics, la subornation des législateurs, des faveurs injustes aux corporations et aux monopoles, le maintien d'un intérêt élevé sur les emprunts de l'Etat, la prostitution du pouvoir de grâce, le pillage des ressources municipales.

5° En vue de tous ces faits, nous réaffirmons la résolution de la Convention démocratique de 1879, déclarant que les récentes tentatives des chefs républicains pour corrompre et enfreindre les législateurs et enlever à la communauté $6,000,000 d'intérêt a été un événement condamnable par le peuple.

La Convention a ensuite nommé les comités ordinaires et s'est ajournée à 3 heures de l'après-midi.

Dans le comité d'organisation il a été proposé de faire de M. Heisel président pour la présidence permanente. Il a été aussi décidé de nommer un vice-président et un secrétaire dans chaque district sénatorial. Les secrétaires temporaires ont été également élus secrétaires permanents.

6° Le gouvernement démocratique, pour sauver l'honneur de l'Etat, s'engage à l'emprunt d'argent de taxer qu'en service public, à supprimer l'économie dans les dépenses, à le débarrasser de tous les officiers inutiles qui sont à charge à l'Etat, à faire baisser l'intérêt de la dette, sans avoir égard aux intérêts particuliers des syndicats et des monopoleurs, à veiller à ce que les compagnies de transport, à veiller à ce que les collections de taxes soient faites fidèlement et les fonds des fonctionnaires révisionnaires à temps.

7° Le parti démocrate s'oppose aux monopoles de tout système des télégraphes, des téléphones, à tout privilège affectant les affaires et les intérêts des citoyens ; aux abus, excès et privilèges injustes des entrepreneurs de transport, contrairement à la Constitution et aux lois des Etats-Unis et de l'Etat. Une législation devrait immédiatement réprimer les devoirs des entrepreneurs de transports, restreindre les monopoles, protéger les intérêts des citoyens et nous voyer devant la justice tous ceux qui transgressent les règlements établis.

Il se réunit une fois et interprète l'intention de parti dont pleurer sincèrement la mort du président Garfield ; et la Convention représentant plus de 400,000 votants démocrates déplore son martyre comme une calamité publique et prince l'honneur que lui fait éprouver l'attentat dont il a été la victime et ses veuve. L'expression de ses douloureuses sympathies à la famille si cruellement frappée du Président assassiné.

Ont été présentés candidats à la place de trésorier